

FERME SCHMITT La Ferme Schmitt rappelle Hachis parmentier au canard



- Noms des modèles ou références concernés : **Hachis parmentier au canard - Barquette 480g**
- Marque : **La Ferme Schmitt**
- GTIN **3760237750747** Lot **1153003** Date limite de consommation **14/07/2021**
- Conditionnements : **Barquette sous atmosphère modifiée 480g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 04/06/2021 au 03/07/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 67-045-002 CE**
- Zone géographique de vente : **Départements : BAS-RHIN (67), HAUT-RHIN (68)**
- Distributeurs : **Nos points de vente (marchés et magasin de la ferme) et le Jardin de Betty**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Défaut de scellage pouvant entraîner un risque d'altération du produit**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**
- Description complémentaire du risque : **Ne pas consommer le produit même avant sa DLC. Si vous avez consommé ce produit et présenté des symptômes inhabituels, veuillez contacter un médecin dans les 24h suivant leurs apparitions.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 28 juillet 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0388502667**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre